

Compte Rendu

Conseil Municipal

Séance Ordinaire du Lundi 12 Décembre 2011

Sous la présidence de Monsieur le Maire

Rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges, qui dans sa séance du 7 novembre 2011 a procédé à l'évaluation des charges transférées à Metz Metropole et à la révision des attributions de compensation des communes membres de Metz Metropole.

Ainsi, au titre de l'année 2012, l'attribution de compensation à reverser par la commune sera de 14 019,00 euros.

Convention « accueil de loisirs Commune de Noisseville, Nouilly, Vantoux et Mey »

L'AD PEP 57 et les communes de Noisseville, Nouilly, Vantoux et Mey ont décidé d'établir un partenariat pour organiser un service d'accueil périscolaire intégrant les jours de classe, les mercredis et les vacances scolaires.

Le conseil municipal, par 11 voix pour, approuve les termes de la convention « accueil de loisirs – communes de Noisseville, Nouilly, Vantoux et Mey » et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Vente logement instituteur : placement de Trésorerie

Dans le cadre de la cession du logement de l'instituteur, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de placer pour une durée de 6 mois, la somme créditée dans la trésorerie communale, sur un compte à terme ouvert auprès du Trésor Public.

Budget 2011 : décisions modificatives

Le conseil municipal autorise des décisions budgétaires sur l'exercice 2011 qui permettront d'imputer en dépenses d'investissement les dépenses de frais d'insertion dans la presse pour l'enquête publique dans le cadre de la modification du POS, les dépenses de frais d'études pour un relevé topographique, les dépenses de frais de reproduction de documents d'urbanisme.

Mandat donné à la commune de Hettange Grande (Très Haut Débit)

Pour faciliter les démarches d'obtention des subventions CPER, FEDER et FNADT dans le cadre du groupement de commandes pour évaluer la faisabilité technique, économique et juridique d'un réseau de communications électroniques très haut débit, le conseil municipal donne mandat à la commune de Hettange Grande pour déposer au nom de la commune un seul et même dossier de demande de subventions.

Recensement de la population 19/01/2012 au 18/02/2012 : coordonnateur communal et agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 19 janvier 2012 au 18 février 2012 sur l'ensemble de la commune, le conseil municipal décide de nommer Madame Alexander Isabelle, coordonnateur communal.

D'autre part, pour effectuer les opérations de collecte auprès des habitants de Vantoux sur cette période, le conseil municipal nomme Madame Alexander Isabelle et Monsieur Nicolas Robert, agents recenseurs.

Communication des décisions prises par le Maire

Dans le cadre de la délégation accordée au Maire, le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire depuis le précédent conseil.

Locations salle des fêtes

Le conseil municipal a révisé les tarifs de location des salles du Centre Socio Culturel de la Commune. Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2012.

Groupement de Commandes pour l'achat de sel de déneigement

Dans l'intérêt de rationaliser et faciliter par la mutualisation les procédures de marchés afin de contribuer à la réalisation d'économies d'échelle sur les achats, le conseil municipal, approuve la convention constitutive de groupement de commande concernant l'achat de sel de déneigement, dont la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole est désignée coordonnateur.